

Épargne nette des administrations publiques

L'épargne nette apparaît et s'accumule progressivement lorsque les recettes publiques excèdent les charges, calculées sans tenir compte des dépenses en capital telles que l'investissement public et les transferts aux entreprises publiques ou institutions financières (par exemple à l'occasion des sauvetages intervenus pendant la crise financière).

En 2015, dans les pays de l'OCDE, l'épargne nette représentait en moyenne -2.2 % du PIB, en progrès par rapport aux -6.2 % atteints en 2009, mais sans que l'on ait encore retrouvé le niveau d'avant la crise, soit -0.1 % du PIB en 2007. C'est en Espagne que l'épargne nette était la plus négative en 2015, à -5.2 % du PIB. En revanche, c'est en Norvège qu'elle était la plus positive, à 7.7 % du PIB.

Selon les données disponibles pour 2016, l'épargne nette a été positive dans huit des 34 pays de l'OCDE : en Islande (19.2 %), en Norvège (5.1 %), au Luxembourg (3.7 %), en Suède (2.3 %), en Estonie (1.7 %), en Allemagne (1.2 %), aux Pays-Bas (0.5 %) et au Danemark (0.1 %). La même année, l'épargne nette a été la plus négative en Espagne (-4.6 %), au Portugal (-3.4 %), en France (-2.6 %), en Belgique (-2.4 %), en République slovaque (-2.3 %) et en Italie (-2 %).

Lorsque l'on compare 2015 à 2007, les plus fortes variations de l'épargne nette ont eu lieu dans les pays suivants : la Norvège, où elle est passée de 18.3 % du PIB en 2007 à 7.7 % en 2015, tout en restant positive ; l'Espagne, qui a eu la deuxième plus forte variation pendant cette période, passant d'une épargne nette positive de 5.2 % en 2007 à une épargne nette négative de 5.2 % en 2015. Si l'on compare 2015 à 2009, la Grèce a connu la plus forte réduction de l'épargne nette négative, celle-ci passant de -13,2 % à -4 % du PIB ; elle est suivie de l'Irlande (-9.1 % à -0.6%), et de l'Islande (-6.6 % à 1.5 %).

Le besoin net ou la capacité nette de financement équivaut à l'épargne nette après prise en compte des dépenses en capital. La différence entre ces deux soldes correspond donc aux dépenses d'investissement ou aux transferts en capital. En moyenne dans les pays de l'OCDE, le déficit (capacité nette/besoin net de financement) a dépassé l'épargne nette de 0.6 p.p. en 2015. Les différences négatives les plus importantes ont été observées en Grèce (2 p.p.) et au Royaume-Uni (1.5 p.p.). S'agissant de la Grèce, l'écart est dû en partie à des transferts en capital (à hauteur de 0,9 % du PIB) qui s'expliquent surtout par la recapitalisation des banques opérée la même année. Dans le cas du Royaume-Uni, la situation similaire découle pour une part du maintien d'une aide aux banques sous forme d'apports de fonds. Au vu des données de 2016, la situation des deux pays évolue : en Grèce, l'écart entre le besoin net et la capacité nette de financement est presque nul du fait de transferts nets en capital positifs (1.4 % du PIB), alors qu'au Royaume-Uni il a légèrement diminué (de 1.4 p.p.). Pourtant, s'agissant du Royaume-Uni, le montant des transferts nets de capital n'a pas varié (0.5 % du PIB).

Méthodologie et définitions

Les données sur les recettes publiques sont tirées de la base de données des Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux, qui sont établies conformément au

Système de comptabilité nationale (SCN) ; ce dernier constitue un ensemble de concepts, de définitions, de nomenclatures et de règles de comptabilisation approuvés au plan international en matière de comptabilité nationale. Le cadre SCN 2008 est désormais en vigueur dans tous les pays de l'OCDE (voir annexe A). L'épargne nette des administrations publiques équivaut aux recettes courantes moins les dépenses courantes, en tenant compte de l'amortissement. Dans le cas de l'épargne brute, les coûts d'amortissement n'ont pas été déduits des dépenses courantes. L'épargne brute plus les transferts en capital nets (transferts en capital reçus, moins transferts en capital à verser) moins les investissements publics (formation brute de capital et les acquisitions, moins les cessions d'actifs non financiers non produits) constitue le solde budgétaire de capacité nette/de besoin net de financement. (voir la rubrique « Méthodologie et définitions » correspondant à cet indicateur.) À cet égard, la capacité nette/le besoin net de financement reflète la position budgétaire après prise en compte des dépenses en capital : une capacité nette de financement, c'est-à-dire un excédent public, signifie que les administrations fournissent des ressources financières aux autres secteurs. À l'inverse, un besoin net de financement, ou déficit public, signifie que les administrations ont besoin de ressources financières de la part des autres secteurs pour financer une partie de leurs dépenses. Par rapport à la capacité nette/au besoin net de financement, l'épargne nette présente l'avantage d'éviter les distorsions ponctuelles liées à des transferts en capital extraordinaires pouvant être massifs. Elle permet, en outre, d'éviter de restreindre de façon excessive l'investissement public durant les périodes marquées par des programmes d'austérité et par des déficits croissants. Le graphique 2.5, relatif aux transferts en capital nets en pourcentage du PIB, est consultable en ligne (voir annexe F).

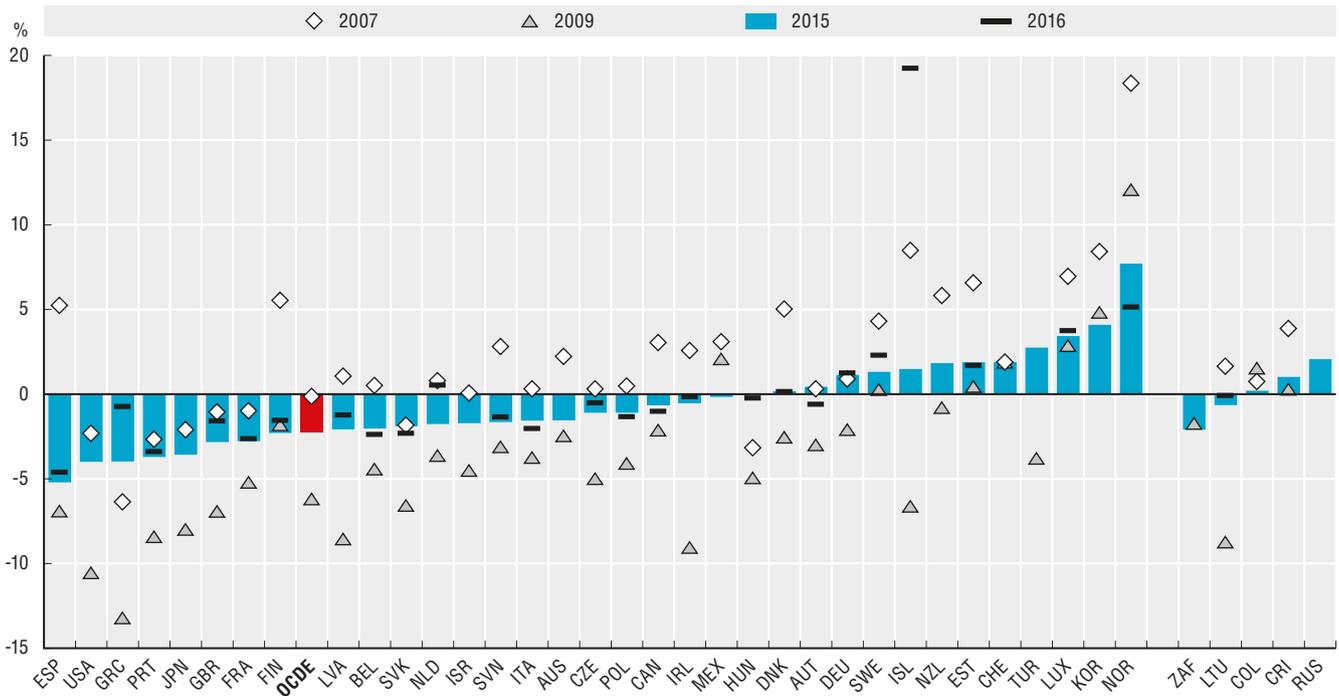
Pour en savoir plus

OCDE (2015), *Panorama des comptes nationaux 2015*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/na_glance-2015-fr.

Notes relatives aux graphiques

Les notes relatives aux graphiques sont accessibles dans les Statslinks. Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

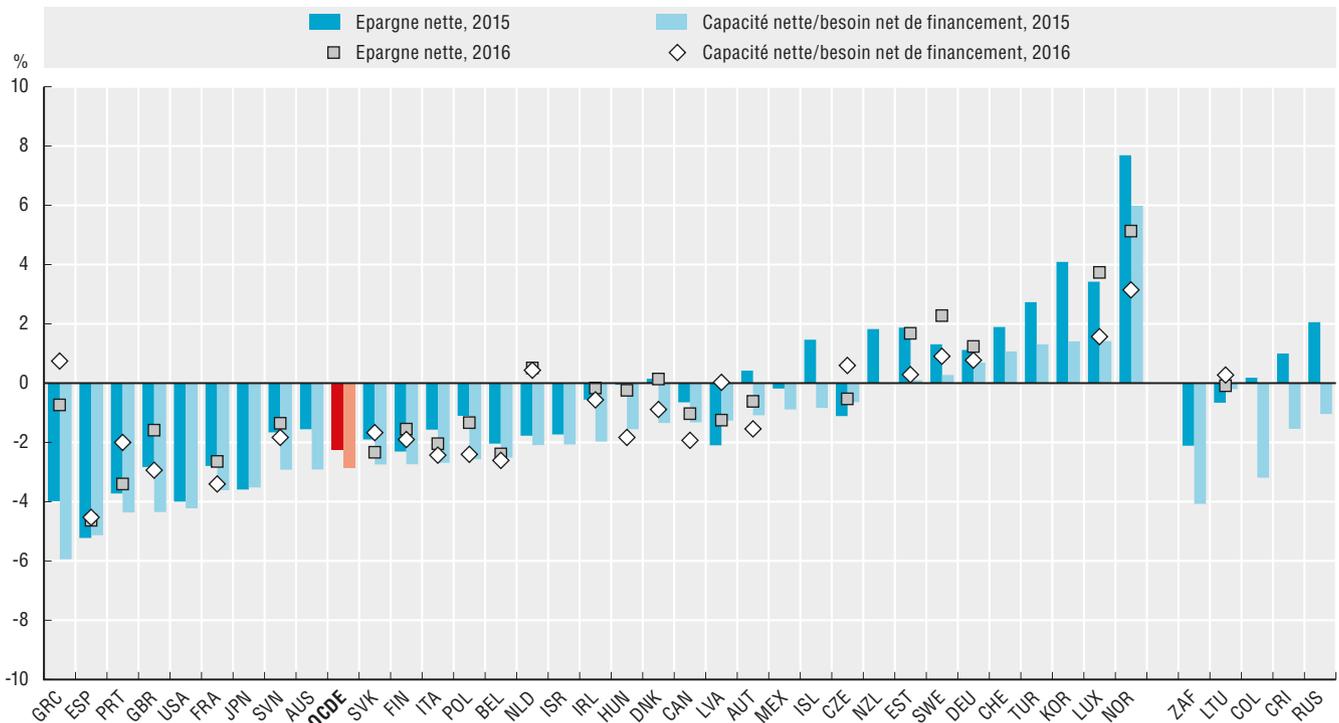
2.3. Épargne nette des administrations publiques en pourcentage du PIB (2007, 2009, 2015 et 2016)



Source : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933537235>

2.4. Comparaison entre l'épargne nette des administrations publiques et la capacité nette/le besoin net de financement en pourcentage du PIB (2015 et 2016)



Source : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933537254>



Extrait de :
Government at a Glance 2017

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/gov_glance-2017-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2017), « Épargne nette des administrations publiques », dans *Government at a Glance 2017*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/gov_glance-2017-9-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.